

DEMANDE D'AIDE JURIDICTIONNELLE



Articles 33 et suivants du décret n° 91-1266 du 19 décembre 1991

Etes-vous couvert par un contrat d'assurance de protection juridique ou tout autre système de protection équivalent permettant de prendre en charge les frais nécessaires à la défense de vos intérêts en justice? Pour répondre, vous devez interroger votre assureur et, si vous êtes salarié et que votre affaire est directement liée d'éxercice de votre travail votre employeur.
O : -
11011.57
Si oui, quelle part de ces frais votre assureur ou votre employeur prend-il à sa charge? Prise en charge totale L'aide juridictionnelle ne peut pas vous être accordée. Vous pouvez déposer une demande afin de couvrir les frais restants.
vous pouvez déposer une demande afin de couvrir l'intégralité des frais. Cependant, vous deve joindre au présent formulaire une attestation de non-intervention remolie par votre assureur ou se
votre affaire est directement liée à l'exercice de votre travail, un refus écrit de votre employeur. Si non, il n'est pas nécessaire de joindre au présent formulaire une attestation de non-intervention remplie par votre assureur ou votre employeur.
1 - Votre état civil et informations personnelles
Madame Monsieur
Nom de naissance ;
Nom d'usage ; ,
Prénom(s) ;
Date de naissance : / / Lieu de naissance : .
Nationalité : Française Union européenne Autre Veuillez préciser :
Vous êtes : Célibataire □ Marié(e) □ Divorcé(e) □ Pacsé(e) □ Concubin(e) □ Veuf(ve) □
Documents à joindre : Ifrançais au autre citoyen européen : copie recto-verso de votre carte nationale d'identité au de votre passeport en cours de validité. À défaut, un extrait de votre acte de naissance de moins de trois mois, ou bien une copie de votre livret de famille régulièrement tenu à jour des mentions relatives à la nationalité de nationalité autre que citoyen de l'Union européenne : copie recto-verso de votre titre de séjour en cours de validité et de tout document justifiant le caractère habituel de votre résidence, par ex. quittance de loyer ou facture d'électricité marié(e), divorcé(e), pacsé(e), concubin(e) ou célibataire avec enfants à charge : livret de famille à jour ou si vous êtes de nationalité autre que française : toute pièce équivalente reconnue par les lois de votre pays d'origine ou de résidence
Adresse :
Code postal : 1 1 Commune : Pays :
N° de téléphone : 1 1 1 1 1 1 1 1 1 Courriel
Votre situation professionnelle : CDI, fonctionnaire 🗆 CDD, stage, intérim 🗅 Artisan, commerçant, profession libérale 🗅
Chômage □ Apprentissage □ Études □ Retraite □ Autre □ Veuillez préciser :
N° d'allocataire de la Caisse d'allocation familiale (CAF) : 1l. 1l. 1l. 1l. 1l
N° fiscal :
Référence du dernier avis d'imposition sur le revenu ;
Si la demande est faite par ou au nom d'un majeur protégé ou au nom d'un enfant mineur Nom et prénom du représentant :
Statut du représentant : Parent/Administrateur légal 🗆 Tuteur 🗆 Curateur 🗇 Autre 🗅 Adresse du représentant :
Code postal : Pays : Pays :
Nº de téléphone : I I I I I I I I I I Courriel
South

2 - Votre foyer A - Votre conjoint(e), po

A - Vatre conjoint(e), partenaire d'un F Madame D Monsieu				
Nom de naissance :				
Nom d'usage : .				
Prénom(s):				
Date de naissance : MAN A LAMA 1.	Lieu de natssance			
B - Les personnes financièrement à votr				,
	Date de	lien avec vous	Vit habituelleme	
Nom, Prénom	naissance	(ex. fils, nièce, etc.)	Ovec vous ?	charge Oui
	Andre I Started Started Land			
Nom, Prénom	Held Midd Held dal .		Oui Oui	Oui
Nom, Prénom	E SELECTION OF STREET		Oui Oui	Oui
Nom, Prénom	TELIALIALAR		□ Oui	Oui
Nom, Prénom	LLIADALLLI		□ Oui	Oui Oui
1 - Vous souhaitez : saisir un tribunal, contresigné par avocats ou conclun Exposez brièvement votre affaire :	parvenir à un divorce par consenter e un accord amiable (transaction, pr	ment mutuel par acte rocédure participative	sous signature))	privée
Avezvous déjà bénéficié de l'aide juridictions	nelle pour cette affaire ?	Dui 🗇	Non 🗆	
Documents à joindre :				
The cost de recours contentieux contre un	e décision administrative : copie de on accusé de réception par l'admin	la décision contestée, istration	de sa notificat	and an experience of the second
que de la réclamation préalable et de s				ion ainsi
	re demandeur 🗇 🎖	Dui 🗇	Non 🗆	ion ainsi
Un juge est déjà saisi de votre affair	re demandeur	Dui 🗇	Non 🗆	ion ainsi
2 - Un juge est déjà saisi de votre affair Êtesvous défendeur Avezvous déjà bénéficié de l'aide ju	demandeur	Dui D	greffe ou assi	
2 - Un juge est déjà saisi de votre affair Étesvous défendeur Avezvous déjà bénéficié de l'aide ju Précisez la juridiction saisie : Si vous êtes convoqué, indiquez la di Documents à joindre : 1 tout document attestant de la saisie d'un 1 si vous avez déjà fait une demande d'ai	demandeur	Dui D	greffe ou assi	gnation
2 - Un juge est déjà saisi de votre affair Étesvous défendeur Avezvous déjà bénéficié de l'aide ju Précisez la juridiction saisie : Si vous êtes convoqué, indiquez la di Documents à joindre : 1 tout document attestant de la saisie d'un 1 si vous avez déjà fait une demande d'ai	demandeur	Dui D	greffe ou assi ridictionnelle	gnation on 🗇
2 - Un juge est déjà saisi de votre affair Étes vous défendeur Avez vous déjà bénéficié de l'aide ju Précisez la juridiction saisie : Si vous êtes convoqué, indiquez la di Documents à joindre : 1 tout document attestant de la saisie d'un 1 si vous avez déjà fait une demande d'ai 3 - Votre affaire a déjà été jugée Souhaltez vous exercer un recours con	demandeur	Dui D ration, déclaration au e : décision d'aide ju	greffe ou assi ridictionnelle	gnation

B - Votre ou vos adversaires

Veuillez renseigner les informations suivantes concernant la ou les autres parties concernées par votre affaire :

Nom et prénom ou raison sociale	Adresse du domicile ou du siège social
	and the second
- L'auxiliaire de justice	
Cochez le cas correspondant à votre situation et renseignez	
- 🗆 Vous demandez la désignation : d'un avocat 🗇	
	z préciser :
	issier de justice 🗇 un notaire 🗇
	ez préciser :
Son adresse professionnelle :	
Code postal : Commune :	Pays:
N° de téléphone : : Lata Lata Lata Lata Lata Lata Courr	iel
juridiction saisie ou à saisir si des honoraires ou émoluments ont déjà été réglés : Votre situation financière et pat	tout document attestant de leur règlement, par ex. facture
A - Les situations ne nécessitant pas de déclarer ses	ressources
Cochez le cas correspondant à votre situation	
7 Vous êtes bénéficiaire du revenu de solidarité active (RS	(A)
3 Vous êtes bénéficiaire de l'allocation de solidarité aux p	personnes âgées (ASPA)
 Vous êtes bénéficiaire de l'allocation de solidarité aux p Vous formez un recours devant la Cour nationale du dre 	personnes âgées (ASPA) pit d'asile (CNDA)
 Vous êtes bénéficiaire de l'allocation de solidarité aux p Vous formez un recours devant la Cour nationale du dre Votre procès a lieu devant le tribunal des pensions ou e 	personnes âgées (ASPA) pit d'asile (CNDA) n appel, devant la cour régionale des pensions
 Vous êtes bénéficiaire de l'allocation de solidarité aux p Vous formez un recours devant la Cour nationale du dre Votre procès a lieu devant le tribunal des pensions ou e Vous êtes victime d'un des crimes considérés comme éte 	personnes âgées (ASPA) pit d'asile (CNDA) n appel, devant la cour régionale des pensions ant les plus graves ou ayant droit d'une viatime de tels actes
☐ Vous êtes bénéficiaire de l'allocation de solidarité aux p ☐ Vous formez un recours devant la Cour nationale du dra ☐ Votre procès a lieu devant le tribunal des pensions ou e	personnes âgées (ASPA) oit d'asile (CNDA) n appel, devant la cour régionale des pensions ant les plus graves ou ayant droit d'une victime de tels actes
□ Vous êtes bénéficiaire de l'allocation de solidarité aux p □ Vous formez un recours devant la Cour nationale du dre □ Votre procès a lieu devant le tribunal des pensions ou e □ Vous êtes victime d'un des crimes considérés comme éte (meurtre, tortures ou actes de barbarie, actes de terroris Documents à joindre selon votre situation :	personnes âgées (ASPA) poit d'asile (CNDA) n appel, devant la cour régionale des pensions ant les plus graves ou ayant droit d'une victime de tels actes sme, viol, etc.)
 → Vous êtes bénéficiaire de l'allocation de solidarité aux p → Vous formez un recours devant la Cour nationale du dre → Votre procès a lieu devant le tribunal des pensions ou e → Vous êtes victime d'un des crimes considérés comme éte (meurtre, tortures ou actes de barbarie, actes de terroris → Documents à joindre selon votre situation : → dernière notification de versement du RSA ou de l'AS 	personnes âgées (ASPA) poit d'asile (CNDA) n appel, devant la cour régionale des pensions ant les plus graves ou ayant droit d'une viatime de tels actes sme, viol, etc.) SPA
 □ Vous êtes bénéficiaire de l'allocation de solidarité aux p □ Vous formez un recours devant la Cour nationale du dre □ Votre procès a lieu devant le tribunal des pensions ou e □ Vous êtes victime d'un des crimes considérés comme éte (meurtre, tortures ou actes de barbarie, actes de terroris □ Documents à joindre selon votre situation : □ dernière notification de versement du RSA ou de l'AS □ avis à victime délivré ou décision remise par le juge 	personnes âgées (ASPA) poit d'asile (CNDA) In appel, devant la cour régionale des pensions ant les plus graves ou ayant droit d'une victime de tels actes sme, viol, etc.) SPA d'instruction
Vous êtes bénéficiaire de l'allocation de solidarité aux p Vous formez un recours devant la Cour nationale du dra Votre procès a lieu devant le tribunal des pensions ou e Vous êtes victime d'un des crimes considérés comme éta (meurtre, tortures ou actes de barbarie, actes de terroris Documents à joindre selon votre situation : dernière notification de versement du RSA ou de l'AS avis à victime délivré ou décision remise par le juge	personnes âgées (ASPA) poit d'asile (CNDA) In appel, devant la cour régionale des pensions ant les plus graves ou ayant droît d'une victime de tels actes sme, viol, etc.) SPA d'instruction tions mentionnées ci-dessus, il n'est pas nécessaire de renseigner

B - Les ressources du demandeur et de son foyer

Veuillez renseigner le tableau ci-dessous en indiquant la moyenne mensuelle des ressources de la précédente année civile. Si les ressources ont changé depuis, indiquez alors les ressources mensuelles moyennes depuis le 1 " janvier de l'année civile en cours.

Les montants renseignés doivent être mensuels et arrondis à l'euro inférieur	Vos ressources	Les ressources de votre conjointel, concubin(e) ou partenaire de PACS	Les ressources des personnes à charge ou vivant habituellement avec vous
Salaires ou traitements nets imposables	€	€	€
Revenus agricoles, industriels, commerciaux ou non commerciaux	€	€	€
Allocations châmage	€	€	€
Indemnités journalières (ex. maladie, matemité, accident du travail)	€	€	€
Perisions, retraites, rentes et préretraîtes	€	€	€
Pensions alimentaires perques	€	€	€
Ressources imposables à l'étranger	€	€	€
Tout autre revenu localif ou du capital	€	€	€

Veuillez indiquer le montant total de vo Etes-vous propriétaire d'un bien immob Si oui, êtes-vous propriétaire de : vo Veuillez préciser l'adresse, la nature et ou à l'étranger :	oilier ? Oui 🗆 Non 🗇	re bien immobliler 🗇		'ils solent en Franc
Documents à joindre : 🗇 votre den	nier avis d'imposition ou de non-	imposition		
Si vous versez à des tiers des pensions	s alimentaires ou des prestations as	similées, veuillez rensei	igner ce tableau :	
Type de prestation	Montant mensuel	Nom, prénom d et relation	u destinataire de la n avec le demand	prestation Jeur
	€			
	€			
	€			
		variation.		
Documents à joindre : 🗆 tout justifi	cant de paiement des presiditoris	VGI 3003		
par l'État. Dans le deuxième cas professionnel concerné (exemple avocat le droit de plaidoirie dû c	aide juridictionnelle ne vous soit de ous pouvez obtenir une aide juridictionnelle ne vous soit de ous pouvez obtenir une aide juridiction des frais es : avocat, huissier, etc.). Que l'ordevant certaines juridictions. De juridictionnelle, le juge peut daire. Si votre action en justice est cous avez fait votre demande, ou et ors rembourser tout ou partie des cocataire de la Caisse d'allocations déclarations.	droit (huissiers, expert ; vous payerez le rest aide soit partielle ou t ans certains cas vous déclarée abusive par n cas de fausse déclar dépenses avancées par familiale (CAF) peur	ine dide juridicions, etc.) seront par te selon un accontotale, vous devei condamner à pa le juge, ou si vos ration, l'aide jurid ar l'État.	d passé avec le z payer à votre ayer les frais du s ressources ont dictionnelle peut
Je certifie sur l'honneur que les rensei Je m'engage à signaler tout changem Je prends connaissance que la loi pu fait de fournir sciemment une fausse faire obtenir ou de tenter de faire obte chargé d'une mission de service publ l'article 441-6 du code pénal. Je consens à communiquer avec le bu	nent qui les modifierait. unit d'un emprisonnement de deu déclaration ou une déclaration in enir d'une personne publique, d'u lic, une allocation, une prestation, ureau d'aide juridictionnelle par v le :	de d'aide juridictionr ux ans et d'une peine ncomplète en vue d'o in organisme de prote , un paiement ou un c	d'amende de 3 btenir ou de tent ection sociale ou	10 000 euros le ter d'obtenir, de d'un organisme
Signature obligatoire du demandeur ou représ	entant du mineur ou majeur protégé			
1				

Les informations figurant sur cet imprimé feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à l'orticle 39 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder à tout moment aux informations vous concernant auprès du service qui a enregistré votre demande.